

COMMUNE DE BOISSEUIL

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 17  
Votants : 23

L'an deux mil vingt et un, le 28 mai, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel du Cruzy, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mai 2021

PRESENTS : M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

Affiché le : 02/06/2021

ABSENTS : Mme BEAUGERIE Delphine (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. VILLAUTREIX Joël (Pouvoir à Mme HAY Salomé), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : Mme Eliane BRAILLON

**10. Convention constitutive de groupement de commandes entre Limoges Métropole et la commune de Boisseuil concernant les services de télécommunication.**

Limoges Métropole – Communauté urbaine va lancer prochainement un marché de prestations de service de télécommunications. Ce marché portera sur la téléphonie fixe, les interconnexions des sites, les accès internet, la téléphonie mobile pour les usages voix et données.

La communauté urbaine propose aux communes membres la constitution d'un groupement de commandes selon les dispositions des articles L 2113-1, L 2113-6 et L 2113-7 du Code de la commande publique.

Limoges Métropole sera le coordonnateur du groupement et sera chargée à ce titre de la gestion de la procédure de lancement, de la signature et de la notification du marché, pour le compte des membres du groupement.

La procédure retenue sera celle d'un accord-cadre à bons de commandes dont chacun des membres réalisera l'exécution. Ainsi, la commune pourra intégrer le ou les marchés en fonction de l'allotissement au moment de l'extinction des contrats actuellement en cours.

Limoges Métropole a retenu son assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagner dans ce groupement et doit prochainement rencontrer chaque commune pour travailler sur la définition des besoins. Selon le calendrier communiqué, le démarrage des prestations est prévu pour avril 2022.

La commune de Boisseuil pourrait adhérer à ce groupement afin de bénéficier de tarifs plus attractifs que les contrats actuellement en cours avec les opérateurs.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- d'autoriser l'adhésion au groupement de commandes avec Limoges Métropole pour la téléphonie fixe, les interconnexions des sites, les accès internet, la téléphonie mobile pour les usages voix et données,
- d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes avec Limoges Métropole et les autres communes membres ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'autoriser le Maire à signer les bons de commandes à intervenir dans le cadre de ce groupement de commandes,
- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
*Le Maire,*  
*Philippe JANICOT*

